

ville ¹, où les femmes passaient les pieds de leurs petits enfants pour les faire marcher seuls; ainsi qu'on le fait encore à Graville ², où, dans la chapelle de sainte Honorine, se trouve à la muraille une ouverture qui doit guérir de la surdité quand on y place la tête? Est-ce là un reste d'anciennes superstitions qui existent toujours dans la Bretagne et qui ont quelque analogie avec celle qui concerne la *Bocca delia verilà*, pierre percée qu'on trouve à Rome, dans le vestibule de Sainte-Marie *incosmedin* et que les Romains consultent encore en souvenir de l'antique *Bucca veritatis*, qui décidait jadis de la bonne ou mauvaise conduite des jeunes filles, chez les Romains? Il est difficile d'adopter cette interprétation, non-seulement à cause du fait exceptionnel que présente ce dolmen et qu'on verrait à d'autres monuments de ce genre, si tel avait été le principe religieux du druidisme pour la question qui nous occupe, mais aussi par la difficulté matérielle qui existe d'après la position même de la pierre. Quel était donc le but d'un pareil travail dans ce bloc de rocher, et comment deviner cette énigme ?

Dans cette incertitude, abordant franchement cette question difficile, nous hasardons une hypothèse à laquelle les idées religieuses des Gaulois donnent quelque probabilité. Rappelons-nous d'abord que les Druides enseignaient que les âmes errantes des morts, quand elles visitaient la terre, trouvaient un asile dans ces monuments, dont on avait soin de laisser l'entrée libre; croyance constatée par Tertullien, mais avec quelques modifications, quand il dit que les Gaulois passaient la nuit sur la tombe des héros, persuadés que les âmes de ces héros devaient leur faire des révélations. Remarquons aussi que ces tombeaux offrent une dimension propre à recevoir entièrement les corps qu'ils renferment. A celui de Trye-Château, il ne pouvait en être ainsi, probablement par le manque de matériaux convenables. On n'a donc employé là que des pierres presque aussi épaisses que larges et qui présentent peu de surface.

¹ Eure-et-Loir.

² Seine-Inférieure.